

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2009 A MONTCUQ

Le premier décembre deux mille neuf, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du canton de MONTCUQ a été régulièrement convoqué pour le onze décembre deux mille neuf, à dix heures trente, en séance ordinaire à la Médiathèque de MONTCUQ.

Le Président,

Présents ou représentés : Mmes et MM. Tous les délégués en exercice, Mme SERRES étant remplacée par M. MAAS.

Excusés : Mmes AUSSET, FORESTIER, MM. LACROIX, WOJCIECHOWSKI.

Absents : Mmes MILTGEN, UHDE, MM. ALLE, VIET.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2009 à SAINTE-CROIX

✓ **Présentation de l'activité de la médiathèque**

M. Pierre MAESTLE, animateur multimédia, présente l'activité de l'espace multimédia à la médiathèque. Il rappelle le nombre et le « type » d'utilisateurs accueillis, il dresse un bilan des activités proposées.

Un débat s'instaure autour de l'intérêt de l'adhésion au réseau cyberbase. Il apparaît que cette activité semble surdimensionnée pour notre service. Cependant, l'adhésion au réseau service-public - qui paraît plus adapté - doit être étudiée par la commission, qui doit se réunir le 17/12,

✓ **Budget principal : décisions budgétaires modificatives**

Le Conseil donne son accord pour les modifications budgétaires suivantes :

- *Fonctionnement* (dépenses à prendre sur l'article 022- dépenses imprévues)
 - Art. 65748 : Subvention Quercy loisirs : + 594 €
 - Art. 65748 : Subvention ADAR : + 4 265 €
 - Personnel : 3 518 € répartis de la manière suivante :
 - Art 6453 Cotisation retraite : + 2994 €
 - Art 6454 Assedic + 329 €
 - Art 6456 : CNAS : 195 €
 - Art 678 Réparation travaux F. télécom : 795 €
- *Investissement*
 - Marché de fournitures de voirie : total : 40 237 € répartis de la manière suivante :
 - opération programme voirie 2009 : -35 237 €
 - dépenses imprévues d'investissement : - 5 000€
 - Rectification DM n°2 (amortissement subvention affecté en dépenses dans la rédaction de la DM 2 alors que ça aurait du l'être en recettes)
 - Dépenses 280413 : -9 740 €

○ Recette 280413 : + 9 740 €

✓ **Personnel**

○ *Création d'un emploi d'adjoint technique 2° classe*

Il est décidé la création d'un emploi d'adjoint technique 2° classe affecté à l'espace multimédia :

* à compter du 01/03/2010

* durée hebdomadaire 35 h

✓ **Questions diverses**

○ *Emprunt opération de Saint-Cyprien*

Afin de financer l'opération d'aménagement des espaces publics de SAINT-CYPRIEN , il est décidé de contracter un emprunt à taux variable capé 1% d'un montant total de 45 000 € au taux de 2.808 % sur une durée de 12 ans avec remboursement trimestriel auprès du Crédit Agricole.

Le Conseil Communautaire, confère en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Président, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat du prêt à passer avec l'établissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

○ *Ligne de trésorerie*

M. le Président est autorisé à négocier et signer avec le Crédit Agricole une nouvelle ligne de trésorerie pour l'année 2010.

○ *Voirie*

Les cartes de classement de la voirie communale sont distribuées aux communes qui doivent procéder à des vérifications puis délibérer définitivement. M. BESSIERES rappelle qu'il est possible pour les communes de classer dans le domaine public des « chemins blancs » mais que pour autant ces chemins ne seront pas automatiquement goudronnés. En effet, lors de la prochaine révision des statuts, il est prévu de mentionner que seuls seront bitumés les chemins d'intérêts communautaire.

Concernant la tournée voirie, Chantal BALAT et Pascal COUTURE vont commencer la tournée de recensement des travaux à réaliser en 2010. Pour l'année à venir, il est prévu de se donner des règles communes, notamment pour chaque commune, la réalisation de travaux par secteur et non plus dispersés sur le territoire communal.

○ *Tourisme*

L'Office du Tourisme recherche un local d'une trentaine de mètres carrés qui pourrait être prêté gracieusement pour entreposer les outils de l'exposition qui tourne dans les communes.

○ *Commission enfance*

MM. BOUTARD et FARRENY font le compte-rendu de la commission enfance réunie le 10/12. A la demande de la CAF, une étude sur les besoins des familles en CLSH sur le territoire de la communauté sera réalisé en 2010.

Par ailleurs, afin d'étoffer la commission enfance, et dans la mesure où aucun des délégués communautaire présent ne souhaite se rajouter, il sera proposé à des conseillers municipaux non délégués communautaire de participer aux travaux de la commission mais sans voix délibérative.

○ *Demande de subvention*

Il est décidé de ne pas répondre favorablement à une demande de subvention du Secours populaire, cette dépense n'entrant pas dans le cadre des compétences de la Communauté.